



D.E.J.E.P.S
PERFECTIONNEMENT
EQUESTRE

Mention Sports Equestres

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



Formation proposée :

- DEJEPS – 12 mois
- Attention ! Le devis joint représente le coût de formation maximum, hors équivalences et possibles allègements

Financements :

En fonction de votre parcours personnel :

- Contactez votre pôle emploi, plus de 26 ans
- Contactez votre mission locale, moins de 26 ans
- Contrat de professionnalisation
- Contrat région
- Fongecif
- VIVEA
- FASEA

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



PRESENTATION DU DOSSIER

- *Plaquette de présentation du DEJEPS*
- *Fiche d'inscription.*
- *Organisation des tests de sélection spécifiques à l'Organisme de Formation*
- *TEP (indispensable pour entrer en formation).*
- *Programme et devis de la formation*

A) Les missions du DEJEPS :

Le titulaire du DEJEPS conçoit, coordonne et met en œuvre un projet de perfectionnement dans la discipline de la mention : progression technique et entraînement du couple, formation, travail et suivi du cheval, organisation de compétition

B) Modalités / organisation :

La formation est prévue sur 12 mois, à raisons de 2 jours par semaine : lundi / mardi hors vacances scolaires.

C) Conditions d'accès :

➔ Vous êtes titulaire d'un BPJEPS/BEES ayant un bon niveau technique dans une discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition.

➔ Vous êtes candidats non titulaire d'un diplôme d'encadrement mais pouvant démontrer un bon niveau technique dans la discipline, validé par un test technique ou par des performances significatives en compétition et des compétences pédagogiques validées par un test pédagogique. L'entrée en formation nécessite la validation d'exigences techniques pédagogiques préalables.

Vous êtes libre de choisir l'établissement d'alternance et votre tuteur. Si nécessaire, nous pouvons vous aider dans cette démarche.

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte Ecurie Stella Di l'Alba

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABDE0001



SELECTION DES CANDIDATS

A - Modalités de sélection des candidats conformes aux exigences préalables à l'entrée en formation figurant dans l'arrêté de spécialité :

Les Pré requis pour présenter la sélection propre à l'organisme de formation sont :

→ Attestation de formation aux premiers secours

→ Un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement des activités équestres datant de moins de trois mois

→ Attestation de réussite des Test d'Exigence Préalable, ou faire la procédure de demande d'attestations de résultats en compétition de la DTN permettant d'obtenir : 1. La dispense du test technique des exigences préalables à l'entrée en formation (Cf. : arrêtés du 25 Janvier 2011)

▪ L'entrée en formation d'un candidat au diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialisé « Perfectionnement Sportif », mention « Sport Equestre » est conditionnée par la validation d'exigences préalables conformément aux arrêtés du 25 Janvier 2011.

Les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) regroupent l'ensemble des conditions à remplir par le candidat pour suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder au DEJEPS perfectionnement sportif, mention sports équestres, et notamment la validation des Tests d'Exigences techniques et pédagogiques Préalables à l'entrée en formation (TEP).

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr

Pôle de Formation Équestre de Pierrelatte Ecurie Stella Di l'Alba

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABDE0001



Epreuve A1 : « Etre capable de démontrer une maîtrise technique d'un niveau Amateur 3 grand prix du règlement du « Dressage » ou niveau équivalent. Les candidats devront disposer de leur propre cavalerie.

Lieu : Pôle de Formation Equestre Quartier les Blâches 725 chemin la Quarrée 26700 Pierrelatte

Modalités de mise en œuvre :

- Épreuve : Réalisation de la reprise de dressage de niveau Amateur 3 Grand Prix.
- Tenue et Harnachement conformes au règlement de Dressage en vigueur au moment du passage du test.
Respect des conditions réglementaires d'élimination.
- Détente en autonomie
 - Déroulement de l'épreuve.

Epreuve A2 : « Etre capable de démontrer une maîtrise technique d'un niveau Amateur 2 grand prix du règlement du « Sauts d'Obstacle » ou niveau équivalent. Les candidats devront disposer de leur propre cavalerie.

Lieu : Pôle de Formation Equestre Quartier les Blâches 725 chemin la Quarrée 26700 Pierrelatte

Modalités de mise en œuvre :

- Épreuve : Réalisation d'un parcours de CSO de niveau Amateur 2 Grand Prix (ou de niveau équivalent).
- Normes techniques : Cotes : 1,05 m/12 obstacles minimum dont 2 combinaisons (un double et un triple), rivière facultative. Vitesse réglementaire.

Tenue et Harnachement conformes au règlement de CSO en vigueur au moment du passage du test. Respect des conditions réglementaires d'élimination.

- Détente en autonomie - Déroulement de l'épreuve. Le choix de l'épreuve sera soumis à la validation du jury (proposition de parcours d'obstacle) - Restitution du jury : préconisations aux candidats non retenus et conseils de formation pour les candidats retenus

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte Ecurie Stella Di l'Alba

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABDE0001

Epreuve A3 : « Etre capable de conduire d'une séance de perfectionnement de travail sur le plat dans une discipline au choix du candidat ».

Lieu : Pôle de Formation Equestre Quartier les Blâches 725 chemin la Quarrée 26700 Pierrelatte

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES
A L'ENTREE EN FORMATION
DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF - MENTION SPORTS EQUESTRES
Test A3 Pédagogique**

Date : _____ **Lieu :** _____
Candidat : _____ **Nom :** _____ **Prénom :** _____

Déroulement

- Conduite d'une séance de perfectionnement de travail sur le plat dans une discipline au choix du candidat, pour un groupe de trois cavaliers de niveau galop 5 minimum – Durée : 20 minutes
- Entretien d'une durée de 10 minutes maximum

Discipline support du test :

CCE	CSO	Dressage	Hunter
Critères	Niveau de maîtrise atteint	Commentaires	
Gestion de la sécurité des cavaliers, des chevaux et des tiers	/5		
Pertinence de l'utilisation de l'espace et de l'aménagement du terrain	/5		
Cohérence dans le choix et l'enchaînement des mises en situations	/5		
Gestion du groupe : qualité de l'animation, adaptation du rythme	/5		
Adaptation du mode de communication pour favoriser l'implication des cavaliers	/5		
ENTRETIEN			
Objectivité de l'autoévaluation et pertinence de l'analyse	/5		
Total	/30		

Validation :

Pour valider le test pédagogique A3, le candidat doit obtenir un total $\geq 18/30$ et critère de gestion de la sécurité $\geq 3/5$

Décision : **VALIDÉ** **NON VALIDÉ**

Signatures des évaluateurs :

B - Modalités de sélection de l'effectif de stagiaires retenu par l'organisme de formation.

Le Pôle de Formation Equestre pourra demander des tests complémentaires qui permettront de positionner les candidats et les orienter et de leur proposer une préformation, si cela semble nécessaire.

1 – Un test pratique complémentaire, spécifique à chaque mention.

Test pratique Mention CSO : Enchaînement d'un parcours de type Amateur 2 Grand Prix

Test pratique Mention Dressage : Présenter un cheval sur le plat, avec des difficultés de la reprise Amat 2 préliminaire.

Test pratique Mention CCE : Enchaînement d'un parcours de Cross + présentation du cheval sur le plat avec des difficultés de la reprise de dressage du CCE niveau Amat 2.

2 – un test pédagogique :

Tests Pédagogique : Objectif de séance tiré au sort lors de l'entretien. Vous disposerez de 20 min de séance avec un élève de l'organisme de formation pour nous permettre d'évaluer vos compétences pédagogiques.

3 - une épreuve écrite :

Une petite rédaction de quelques lignes présentant votre projet professionnel

4 – un entretien de motivation :

- adéquation entre le projet professionnel et la réalité du métier
- connaissance des contraintes inhérentes au système de formation
- faculté à pouvoir s'intégrer dans une formation
- garantie de financement

➔ Les tests de pré sélection se déroulent sur des demi-journées. Le candidat se présente avec un cheval pouvant répondre aux critères demandés.

Tarif : 120 €

Possibilité de louer un box pour la journée : 30 € (à préciser au moment de l'inscription).

➔ Documents à fournir : CV + lettre de motivation

➔ Entretien Présenter votre CV et lettre de motivation. Exposer vos motivations professionnelles pour ce diplôme (projet professionnel, financement envisagé....)

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr



DISPENSE DES CANDIDATS

Les dispenses peuvent porter sur tout ou partie des tests préalables à l'entrée en formation, des tests préalables à la mise en situation pédagogique ou de tout ou partie d'une modalité certificative d'une unité capitalisable (UC).

Vous pouvez vous reporter à la page 5 de [l'Arrêté du 21 septembre 2018](#) pour connaître les équivalences (tableaux figurant dans les annexes)

A) Exigences techniques préalable en l'entrée en formation :

➔ Est dispensé de la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation les candidats justifiant de :

Dispense des TEP techniques :

Le candidat souhaitant faire valoir ses performances en compétition pour la dispense du test technique des exigences préalables à l'entrée en formation DEJEPS ou de l'UC 4 devra en faire la demande par mail auprès de la Fédération Française d'Équitation, à l'adresse formation@ffe.com et joindre la copie à son dossier de candidature.

B) Exigences pédagogiques préalable en l'entrée en formation :

➔ Est dispensé de la vérification des exigences pédagogiques préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire du BPJEPS mention activités Equestre.

Les candidats titulaires d'un Diplôme d'Etat de niveau IV permettant l'enseignement des activités équestres contre rémunération en autonomie au sens de l'article L. 212-1 du code du sport devront envoyer la copie de leur diplôme avec le dossier de candidature afin d'être dispensé du TEP pédagogique

Contacts pour renseignements complémentaires :

Peggy Kaczmareck-Briand 06.20.10.30.54 / Joelle Kaczmareck 06.64.84.47 56

direction@formation-equestre.com

www.pole-formation-equestre.fr

Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte Ecurie Stella Di l'Alba

Siège social : Quartier les Blâches – Chemin de la Quarrée – 26700 PIERRELATTE

N° SIRET : 523 343 127 00016 code APE804 D

direction@formation-equestre.com N° habilitation 20ARAHABDE0001



FICHE D'INSCRIPTION FORMATION DEJEPS

CANDIDAT :

- Nom :
- Prénom :
- Date & lieu de naissance :
- Adresse :
- Ville & code postal :
- Téléphone :
- Mail :
- Diplômes, niveau équestre :
- Mention : Obstacle Complet Dressage

Entreprise et Lieu d'alternance envisagé (centre Equestre)

- ⇒ NOM Entreprise :
- ⇒ Adresse :
- ⇒ Nom du Tuteur
- ⇒ N° de Téléphone Mail @ :
- ⇒ N° Carte Pro
- ⇒ Diplôme du Tuteur Année d'Obtention.....
- ⇒ Statut du stagiaire (financement)

Situation Actuelle :

- Scolarité ou Universitaire :date de fin de Scolarité
- Activité Professionnelle
- Demandeur D'EmploiDate d'inscription
- Autres (Préciser)



Informations complémentaires

Les stagiaires sont assurés durant leur formation en :

- ✓ Responsabilité civile, pour les dommages causés à autrui dont ils seraient responsables dans le cadre de leur formation
- ✓ Individuelle accident, pour les dommages qu'il se causerait à lui-même ou dont il serait la victime dans le cadre des activités de formation

Les stagiaires doivent s'assurer par eux même en :

- ✓ Assurance sociale (maladie et accident de la vie privé)
- ✓ Complémentaire santé et accident si les garanties proposées leur semblent insuffisantes
- ✓ Responsabilité civile pour tous les cas où leur responsabilité personnelle pourrait être engagée

IMPORTANT

Vous devez être âgé de **18 ans** le jour de l'entrée en formation.

Vous devez être en possession du **galop 7** pour l'inscription aux tests.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.

Le **dossier complet** doit nous parvenir 15 jours avant les tests d'entrée.

Tests des exigences préalables et d'entrée en formation **le 18 et 19 juin 2020**

Une convocation vous sera adressée précisant le déroulement des tests.

Formation du

31 Aout 2020 au 31 Octobre 2021

Demande d'inscription au Test de Sélection le 18 et 19 juin 2020 :

Je soussigné(e)..... sollicite mon inscription aux tests de sélection organisés par le Pôle de Formation Equestre de Pierrelatte à la formation DEJEPS Perfectionnement Equestre Mention Sports Equestres pour l'année 2020-2021.

Fait à , le

Signature du candidat :



Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le : Complet – Incomplet

Dossier retourné le :

Dossier reçu à nouveau le : Complet - Incomplet

<u>Partie réservée à l'administration</u>	Pièces à joindre pour tous les candidats
	Fiche d'inscription
	Attestation de formation aux premiers secours (PSC1 / AFPS) ou tout titre équivalent
	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation (datant de moins de trois mois)
	Curriculum vitae
	Lettre de motivation manuscrite
	5 timbres au tarif en vigueur
	Chèque de participation aux tests d'entrée de 120 € à l'ordre du PFE (ce chèque restera acquis au PFE même si vous ne vous présentez pas à ces tests)
	Photocopie de votre attestation d'assuré social en cours de validité (document papier)
	Photocopie de la carte nationale d'identité (ou titre de séjour pour les étrangers)
	Deux photos d'identité (Nom et Prénom au dos)
	Attestation d'assurance en responsabilité civile
	Pièces à joindre pour les candidats concernés
	Pour les Français de moins de 25 ans : Attestation de recensement et certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
	Photocopie des diplômes donnant droit à des équivalences
	Photocopie de l'attestation de satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation, liées au niveau de pratique équestre professionnelle (annexe III de l'arrêté du 28 juin 2003) ou diplôme donnant l'équivalence des exigences préalables